SOMMAIRE

RESUME ET MOTS-CLES p.2

SOMMAIRE p.3

INTRODUCTION p.5

1 – GENERALITES p.6

1.1. Les Peuls p.6

1.1.1. De nombreuses dénominations p.6
1.1.2. Bref historique du peuplement p.6
1.1.3. Effectif et distribution actuels p.6
1.1.4. L'hétérogénéité du monde peul p.6
1.1.4.1. D'un point de vue linguistique p.7
1.1.4.2. D'un point de vue économique p.7
1.1.4.3. D'un point de vue social p.8
1.1.4.4. D'un point de vue écologique p.8
1.1.5. Une grande tradition : le pastoralisme p.9
1.1.5.1. Des systèmes d'élevage mobiles et sédentaires p.9
1.1.5.2. Le nomadisme p.10

1.2. La transhumance p.10

1.2.1. Définitions p.10
1.2.2. Le déterminisme de la transhumance p.11
1.2.2.1. Facteurs alimentaires p.11
1.2.2.2. Facteurs agricoles p.13
1.2.2.3. Facteurs sanitaires p.13
1.2.2.4. Facteurs socio-économiques et culturels p.13
1.2.3. Les différents types de transhumance p.14
1.2.3.1. La grande transhumance p.15
1.2.3.2. La petite transhumance p.16
1.2.3.3. La transhumance compensatoire ou commerciale p.16

2. LA TRANSHUMANCE CHEZ LES PEULS p.17

2.1. Le départ de la transhumance et sa préparation p.17

2.1.1. Les facteurs influençant le moment du départ p.17
2.1.2. La prise de décision sur la destination et la date du départ p.18

2.2. Le déroulement de la transhumance p.19

2.2.1. Quelques précisions p.19
2.2.2. Le chemin parcouru p.20
2.2.3. La destination p.20
2.2.4. La distance entre terroir d'attache et zone d'accueil p.21

2.3. L'importance du lait pendant la transhumance p.22

2.4. La signification de la transhumance pour les Peuls p.22

2.5. Les raisons et les conditions de la transhumance p.23

2.5.1. Facteurs agro-écologiques p.23
2.5.2. Facteurs politiques p.24
2.5.3. Facteurs économiques p.25
2.5.4. Facteurs socioculturels p.26
2.5.4.1. Gain en prestige p.26
2.5.4.2. Contacts sociaux p.26
2.5.4.3. Recherche de l'épouse p.26
2.5.4.4. La transhumance comme expression de la fulanité p.27

CONCLUSION p.28

BIBLIOGRAPHIE p.30

INTRODUCTION

Un grand nombre de pays pratique toujours l'élevage extensif. Ceci implique que l'éleveur et son troupeau sont d'abord dépendants des ressources naturelles offertes par le territoire qu'ils exploitent. Afin de pérenniser ce type de système d'élevage, il doit avoir un équilibre et de bonnes relations entre les trois acteurs qui le constituent, à savoir l'éleveur, ses animaux et le milieu naturel dans lequel ils évoluent. Mais dans certaines zones, les conditions écologiques obligent les éleveurs à mettre en œuvre des stratégies pour satisfaire les besoins de leur troupeau. La variation et la variabilité climatique impliquent en effet que la couverture végétale et les ressources hydriques sont inégales dans le temps mais aussi dans l'espace.

Ainsi, en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement en zone sahélo-soudanienne, les populations qui pratiquent l'élevage extensif doivent se déplacer pour assurer leur production. L'alternance saison sèche/saison humide engendre de grandes difficultés pour couvrir les besoins en fourrages et en eau du bétail. Cette situation peut-être aggravée par l'extension des surfaces cultivées, les feux de brousse, les phénomènes de sécheresse chronique et la surexploitation des dernières zones de pâturages qui découle des précédents facteurs énoncés. Face à ce constat, l'éleveur choisit d'aller chercher dans d'autres régions ce qu'il ne trouve pas sur son terroir d'attache. Lors de la saison sèche, il prend bien souvent la direction du sud vers les zones dites d'accueil, habituellement soudano-guinéennes, à la pluviosité plus précoce et plus prononcée. Il peut alors y trouver les ressources hydriques et fourragères nécessaires pour son troupeau mais qui font généralement défaut sur les zones de départ. On parle alors de transhumance pour caractériser ce genre de mouvement.

L'activité de pasteur et ce type de déplacement sont essentiellement le fait en Afrique occidentale de l'ethnie peule. Celle-ci est marquée par une profonde diversité compte tenu des multiples influences qu'elle a pu connaître dans son histoire de peuplement qui est d'ailleurs en général assez floue. En tous cas, le principal point commun jouant le rôle de ciment dans cette ethnie est le pastoralisme. Nomades pour une grande majorité dans le passé, ils ont dû s'adapter aux nouvelles conditions écologiques, politiques et économiques en se sédentarisant actuellement de plus en plus tout en conservant une habitude de déplacement, cette fois-ci directionnel et saisonnier : la transhumance. Cette stratégie répond avant tout à des contraintes écologiques mais elle peut résulter aussi de facteurs agricoles, sanitaires, économiques et aussi socioculturels. La transhumance peut alors prendre différentes formes selon la période et le contexte. Néanmoins, elle a souvent une véritable signification pour les Peuls qui entretiennent des liens très fins avec leurs bêtes et qui sont prêts à tout pour leur assurer de bonnes conditions de vie. Le moral d'un Peul et son prestige en dépendent d'ailleurs étroitement.

Au cours de cette synthèse bibliographique, seront abordées dans une première partie l'ethnie peule et la transhumance de manière assez générale tout en montrant une certaine diversité dans la population des Fulbe, et en insistant sur les déterminismes et les différents types de déplacements saisonniers rencontrés lorsqu'on parle de transhumance. Dans un second temps, la transhumance chez les Peuls sera véritablement explicitée en exposant plus particulièrement sa préparation, son déroulement, sa signification, ses raisons et ses conditions qui sont bien souvent propres aux Fulbe.

1 - GENERALITES

Au cours de cette première partie, sera tout d'abord présentée l'ethnie peule. La description qui en sera faite n'aura véritablement pas la prétention d'être exhaustive. Elle s'attachera à mettre en évidence les principaux caractères de ce groupe ethnique et insistera notamment sur sa grande diversité.
Dans un second temps, la transhumance sera explicitée de manière globale pour ensuite être détaillée sous ses différentes formes.

1.1. Les Peuls

1.1.1. De nombreuses dénominations.

Les groupes Foulbé (au singulier : « Pullo » ; au pluriel : « Fulbe ») sont connus sous différents noms, selon les pays ou les zones géographiques dans lesquels ils vivent (Japiot, 1994) :

- dans l'Afrique francophone, le terme « Peul » ou « Foulbé » est utilisé ;
- dans l'Afrique anglophone, on utilise généralement le terme « Fulani » ;
- en arabe, le terme « Fellata » est employé.

1.1.2. Brève historique du peuplement

Les Peuls ont joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Ouest africain mais leur origine est souvent controversée (Stenning, 1959). Selon certaines hypothèses, les Peuls seraient les anciens habitants du Sahara, que la progression de l'aridité aurait chassés vers le Soudan (Dupire, 1996). Apparus dans la vallée du Sénégal, avant le X ^{ème} siècle déjà, ils essaimèrent ensuite vers d'autres régions. A partir du XVIII ^{ème} siècle, ils fondèrent, sous la conduite de chefs islamisés, des Etats théocratiques, en asservissant les agriculteurs autochtones animistes (empires du Fouta-Djalon, de Sokoto, royaumes du Macina, d'Adamaoua, etc.).

1.1.3. Effectif et distribution actuels

Groupe ethnique généralement minoritaire au milieu d'autres peuples, les Peuls sont actuellement environ 12 millions. Ils occupent une quinzaine de pays de l'Afrique occidentale et centrale, depuis la vallée du fleuve Sénégal jusqu'aux forêts de l'Oubangui (République centrafricaine), en passant par les montagnes du Fouta Djalon (Guinée), les plaines d'inondation du Delta intérieur du fleuve Niger (Mali), les steppes du Sahel nigérien et les dunes du bassin du Lac Tchad (Maliki *et al.*, 1988).

1.1.4. L'hétérogénéité du monde peul

Les Foulbé sont constitués par plusieurs groupes se démarquant les uns des autres par des différences plus ou moins prononcées selon les cas.

1.1.4.1. D'un point de vue linguistique

Malgré l'unité de la langue, le *fulfulde*, désignant aussi l'ensemble de valeurs et de comportements se rapportant à une manière de vivre et de penser de tous les Fulbe, plusieurs zones linguistiques peuvent être distinguées au sein de l'aire de répartition des Peuls (Japiot, 1994) :

- à l'ouest avec le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, la Guinée, où l'on parle le dialecte *Pulaar* ;
- au centre avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger occidental ;
- à l'est entre les fleuves Niger et le Nil blanc en passant par le nord du Nigéria, la région du Lac Tchad et le Soudan occidental.

Ces différenciations sont certes grossières, mais elles permettent de mieux appréhender le groupe Foulbé. La diversité de la langue fulfulde ne tient bien sûr pas compte des frontières, elle est plutôt le fruit des influences multiples qu'elle connaît en côtoyant les autres groupes ethniques de la zone centre et ouest africaine.

1.1.4.2. D'un point de vue économique

Selon les traditions, les Fulbe sont essentiellement des éleveurs dont les activités et le mode de vie sont tournés vers le pastoralisme. Dans la réalité, coexistent (Japiot, 1994) :

- les groupes qui sont, plus ou moins, complètement pastoraux comme les Wodaabe du Niger, les moutonniers Uda'en du Tchad, etc. ;
- les groupes agro-pastoraux chez lesquels le pastoralisme joue toujours un rôle important comme les Jelgoobe du Burkina du Nord, les Toleebe du Niger ou les Bibbe Wayla du Lac Tchad ;
- les groupes pour lesquels l'activité agricole devient de plus en plus prépondérante comme les Ferlankoobe du Sénégal ou les Foulbé Moose du Burkina ;
- enfin, les groupes vivant en milieu urbain, qui vivent essentiellement de commerce ou d'activités salariées comme les Haalpulaar du Sénégal.

Cette disparité s'explique du fait que l'environnement de la plupart des pasteurs peuls a profondément évolué depuis une trentaine d'années. Les vagues de sécheresse du début des années soixante-dix et du milieu des années quatre-vingts ont considérablement bouleversé le mode de vie de cette ethnie axé sur le pastoralisme. Beaucoup se sont alors convertis à l'agriculture, pour certains temporairement mais pour d'autres définitivement, l'élevage représentant alors une activité plus ou moins importante selon le contexte (Bassolet, 1994).
Induite par un fort accroissement démographique, la saturation de l'espace par les terres cultivées, limitant alors de façon drastique les zones de parcours pour le pastoralisme, a concouru largement à la sédentarisation (plus ou moins permanente) des Peuls (Bourgeot, 1999). Certains d'entre eux ont participé et participent encore à l'exode rural et se sont implantés dans les villes où le changement radical de style de vie demeure souvent problématique pour leur insertion. Celle-ci étant de toutes les façons toujours très difficile pour la grande majorité des ruraux qui viennent en ville.

1.1.4.3. D'un point de vue social

Pour les Peuls, dans le domaine de la parenté, la réalité la plus vivante est le lignage entendu comme « segment généalogique » (Daget *et al.*, 1995).
La conscience de la « tribu » n'est pas aussi vivante que celle du lignage (Daget *et al.*, 1995 ; Mahamat, 1995). L'individu se définit à partir de son lignage pour s'intégrer dans la grande communauté de l'ethnie peule. Il appartient à la fois au lignage paternel et au lignage maternel, mais c'est à la lignée paternelle qu'il s'identifie socialement. C'est à l'intérieur de ce cercle lignager que se déroule l'intense vie familiale. Les membres d'un même lignage cherchent à se rencontrer en toute occasion : fêtes religieuses, naissance, imposition du nom, circoncision, mariage, décès, mais aussi lors des transhumances. Il règne à l'intérieur du lignage une intense volonté de renforcer l'union parentale qui explique le système matrimonial (Daget *et al.*, 1995).
En étant plus précis, il peut être distingué toutefois (Japiot, 1994) :

- les groupes de type segmentaire avec un structure sociale fondamentalement égalitaire comme chez les Wodaabe ;
- et les groupes ayant un fort pouvoir interne avec chefferie et stratification sociale comme dans les plaines du Macina au Mali ou au Sénégal.

1.1.4.4. D'un point de vue écologique

Les Peuls sont connus pour avoir une perception très fine de leur environnement. En effet, leur mode de vie axé sur le pastoralisme a un besoin évident d'appréhender le milieu environnant non pas dans sa totalité mais dans sa partie susceptible d'entretenir voire de développer le cheptel. Ce sentiment de nature détermine les rapports établis avec le milieu. On peut alors parler d 'écologie culturelle pour regrouper l'ensemble de ces rapports (Breymayer *et al.*, 2000).
Cette perception spatiale mais aussi temporelle est incontournable dans des régions marquées par de brutaux changements extrêmes : la sécheresse et la saison humide parfois liées au phénomène de crues comme dans la zone du Delta intérieur du Niger. Actuellement, la perception environnementale des Peuls tend à se fragiliser compte tenu de la déstabilisation et de la dégradation du milieu naturel et de leur style de vie qui en est associé. Cependant, ils avaient pu jusqu'ici s'adapter à des conditions naturelles très diversifiées. Cette grande adaptabilité découle notamment de cette perception fine de l'environnement (Breymayer *et al.*, 2000).
Ainsi, il existe (Japiot, 1994) :

- des groupes qui vivent dans un contexte aride comme les Wodaabe du Niger ou les Ferlankoobe du Sénégal ;
- certains pouvant vivre dans des zones très humides en bordure des forêts comme les Jaafun du Cameroun sud-oriental tout près de la forêt de M'Baka où vivent les Pygmées ou les Wodaabe de la région de Bambari en République centrafricaine ;
- et d'autres dans des zones intermédiaires en milieu soudano-sahélien comme les Toleebe du Niger.

1.1.5. Une grande tradition : le pastoralisme

Les populations rurales sahéliennes ont une vieille tradition pastoraliste dont les Peuls sont les plus emblématiques représentants. Le pastoralisme s'est largement développé au Sahel car l'environnement s'y prête : larges étendues de pâturages, taux relativement réduit de maladies animales, faible densité d'occupation humaine (Boureima, 1999).
Compte tenu de la répartition et de la variation des précipitations, la couverture végétale naturelle est, sur les plans quantitatif et qualitatif, très inégale dans le temps et dans l'espace. Fragile, elle peut être aussi facilement dégradée par le surpâturage. Le sol, qui la supporte, peut ainsi subir les effets pervers de l'érosion éolienne et hydrique (ablation des horizons superficiels réduisant de manière notable la fertilité des sols et pouvant, dans les zones plus humides, engendrer la formation de cuirasses latéritiques qui empêchent la végétation de se développer). Afin d'apporter un équilibre entre les ressources naturelles et les besoins en eau et en fourrage des animaux, la mobilité semble être une alternative qui s'impose aux éleveurs s'ils désirent maintenir les productions de leur troupeau.
D 'après Toutain *et al.* (2001), cette mobilité est à la fois « une stratégie de recherche des meilleurs fourrages au meilleur moment, mais aussi une disposition de sécurité pour faire face aux aléas climatiques ou à toute autre contrainte qui menace la survie de leurs animaux, une forme de partage des ressources entre les personnes en répartissant la pression humaine sur le plus large espace possible, une façon aussi d'échapper aux contraintes ou aux rivalités sociales (conflits agriculteurs/éleveurs). La mobilité trouve donc des justifications diverses, aussi bien techniques que stratégiques, sociales ou même philosophiques, profondément ancrées dans la culture des populations qui la pratiquent ».
Pour la plupart des gens, les Peuls représentent des pasteurs nomades. En réalité, la situation actuelle est beaucoup plus diversifiée au niveau des formes de mobilité rencontrées chez les éleveurs peuls.

1.1.5.1. Des systèmes d'élevage mobiles et sédentaires

Les systèmes d'élevage mobiles se distinguent des systèmes sédentaires par la nature des déplacements du bétail. Dans tous les systèmes, le bétail peut effectuer des déplacements le long des circuits de pâture, le bétail revenant quotidiennement, ou parfois tous les deux ou trois jours, au point d'attache (campement, village, point d'eau). Mais dans les systèmes mobiles, il s'y ajoute des déplacements directionnels, dont la destination diffère du point de départ. Alors que les circuits de pâture se font avec ou sans berger, les déplacements directionnels sont toujours conduits par un berger et leur but général est de rejoindre les aires de pâture qui satisferont mieux les besoins nutritionnels des animaux que les aires abandonnées (Schelcht *et al.*, 2001).
Dans la zone soudano-sahélienne, l'élevage mobile connaît deux formes bien distinctes : le nomadisme et l'élevage transhumant (la transhumance étant explicitée dans le chapitre 1.2. de cette synthèse bibliographique).

1.1.5.2. Le nomadisme.

Les premiers nomades ont suivi les troupeaux d'herbivores sauvages au cours de leurs déplacements saisonniers, aussi bien au Moyen-Orient, qu'en Afrique tropicale, en Laponie, en Sibérie ou en Amérique du Sud (Daget *et al.*, 1995).
Le terme de nomadisme est utilisé pour caractériser des mouvements qui ont lieu au sein d'une région et qui ne sont pas prévisibles (sans itinéraire ni calendrier) mais directement liés aux aléas (Barraud *et al.*, 2001). Cette définition converge avec celle de Daget *et al.* (1995), qui désigne le nomadisme pastoral comme « un système de production caractérisé par un constant déplacement des éleveurs et de leurs troupeaux, pendant toute l'année, à la recherche de l'eau et de l'herbe ».
Les systèmes nomades exploitent surtout les confins sahélo-sahariens et la zone nord-sahélienne (précipitations de 100 à 300 mm/an) et, parfois en fin de saison sèche, la zone sahélienne centrale. En Afrique de l'Ouest, les populations nomades les plus connues sont certainement les Maures, les Peuls Wodaabe, les Toubous, les Touaregs et les Arabes Mohida.
Dans ses formes les plus pures ou les plus absolues, le pastoralisme nomade sahélien est à la fois un mode de vie et une activité économique. Comme mode de vie, il est l'expression de tout un ensemble de valeurs et de relations sociales. Comme activité économique, il consiste essentiellement dans l'exploitation d 'animaux domestiques par l'utilisation extensive de ressources naturelles. Toute forme de pastoralisme repose ainsi sur une sorte d'équilibre entre trois facteurs (Maliki *et al.,* 1988) :

- un groupe social de producteurs,
- des animaux domestiqués (bovins, ovins, caprins ou camélidés),
- un environnement naturel (plus précisément l'eau et les pâturages).

Mais cet équilibre n'est pas donné une fois pour toutes : il est plutôt le résultat d'une adaptation constante des trois facteurs à des situations précaires, instables, toujours sujettes à des fluctuations et à des variations (Maliki *et al.*, 1988).
Dans le nomadisme, le déplacement des troupeaux est accompagné de celui de la plupart des membres de la famille ou du clan, alors qu'il n'est suivi que par une partie de la famille ou voire seulement que par les bergers dans les élevages transhumants (Schelcht *et al.*, 2001). Compte tenu des derniers épisodes de sécheresse et de l'avancée croissante des terres cultivées sur les zones de parcours, les effectifs des populations nomades et ceux de leur bétail tendent à régresser constamment, au point d'être dorénavant très inférieurs à ceux des systèmes transhumants comme le montre Thiam (1991) pour le Sénégal.

1.2. La transhumance

1.2.1. Définitions

Le mot transhumance, étymologiquement, vient du latin « trans » : au-delà, et « humus » : terre. Plusieurs auteurs ont essayé de définir cette transhumance.
Certaines de ces définitions ne s'attachent qu'à la notion de déplacement du bétail. D'après Turner (1999), la transhumance est « un déplacement alternatif et périodique

des animaux entre deux régions de climat différent ». Pour Diallo *et al.* (1985), l'aspect saisonnier est mis en évidence puisque la transhumance est « un déplacement de troupeau utilisant alternativement et saisonnièrement deux zones de pâtures ».
D'autres auteurs insèrent dans leur définition le caractère sédentaire des éleveurs qui pratiquent la transhumance. D'après Daget *et al.* (1995), « le système de production transhumant consiste en un déplacement saisonnier des troupeaux, d'une région à une autre, par des éleveurs qui ont une habitation permanente ». Cependant la transhumance ne s'accompagne pas forcément de la sédentarité d'une partie de la famille. Ainsi, pour Rochette (1997), « la transhumance est une forme plus systématique de mobilité puisque les déplacements sont calqués sur les saisons et se font en direction des pâturages connus. La mobilité s'accompagne généralement et de plus en plus souvent d'une sédentarisation partielle des familles et de certaines bêtes ».
Enfin, certaines définitions développent en outre le caractère prévisible des transhumances (à la différence du nomadisme). D'après Barraud *et al.* (2001), « le terme de transhumance est utilisé pour caractériser un mouvement saisonnier, cyclique, entre deux pôles, et prévisible dans ses grandes lignes. Cette mobilité concerne bien évidemment les troupeaux. Elle est distincte de la mobilité des éleveurs et de leur famille qui est le plus souvent différente ». Pour Toutain *et al.* (2001), les éleveurs peuvent faire preuve d'adaptation dans leurs pratiques de transhumants : ainsi, « à partir d'un terroir d'attache, tout ou une partie de la famille et des troupeaux se déplace selon des parcours qui se ressemblent d'une année sur l'autre mais avec chaque fois des adaptations aux circonstances ».

1.2.2. Le déterminisme de la transhumance

De ces définitions, il ressort qu'il y a toujours une motivation à l'origine des déplacements des pasteurs et de leurs animaux, d'où la nécessité de se pencher sur les facteurs déterminants de la transhumance.

1.2.2.1. Facteurs alimentaires

La transhumance a d'abord pour fondement « la recherche de pâturages et d 'eau pour le bétail qui migre de ce fait, des zones sahéliennes et soudano-sahéliennes vers les zones soudaniennes ou soudano-guinéennes. Les mouvements des pasteurs sont déterminés par les fluctuations dans l'espace et dans le temps, des quantités et qualités des fourrages herbacés ou ligneux disponibles » (Thiondane, 1987).
D'après Toutain *et al.* (2001), « le principal motif de la transhumance est le manque momentané ou saisonnier de fourrages et d'eau dans la zones de résidence. Cette situation survient au cours de la saison sèche ». La période de soudure se situant à la fin de cette saison sèche est particulièrement critique pour satisfaire les besoins alimentaires et en eau de boisson des animaux. Elle oblige alors souvent les éleveurs à se déplacer vers des zones plus riches en ressources hydriques et fourragères.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

- *La recherche de pâturages*

Ceci constitue l'élément le plus déterminant dans les mouvements des pasteurs. En effet, les fluctuations tant quantitatives que qualitatives des pâturages, dans le temps et dans l'espace obligent les éleveurs à se déplacer régulièrement pour assurer difficilement la couverture du besoin alimentaire de leurs animaux (Saidou, 1986).
Ainsi, pendant la saison sèche, il est généralement courant de noter une forte concentration d'animaux (surtout des bovins, à titre plus exceptionnel des ovins) dans des zones plus au sud correspondant à un climat soudanien où les précipitations sont plus abondantes et surtout plus précoces tout comme les pâturages qui en dépendent étroitement (Thébaud, 1988). De même, ce phénomène explique la localisation du bétail le long des fleuves et autour des dallols (vallées fossiles), où les animaux peuvent, à un moment donné, mettre à profit les bourgoutières qui restent fraîches en toute saison (Saidou, 1986).

- *La recherche d'eau*

L'eau constitue un facteur limitant pour le développement économique des pays sahéliens (Saidou, 1986). En matière d'élevage, elle influence profondément le déplacement des bergers. Ainsi, les mouvements des transhumances sont liés au manque d'eau dans la région de résidence permanente mais aussi à l'arrivée et à l'abondance des pluies dans les zones d'accueil. Pendant la saison humide, la présence de mares temporaires, réparties plus ou moins régulièrement dans l'espace, permet l'exploitation de nombreux pâturages. Lors de la saison sèche, la situation est toute autre car les rares points d'eau permanents n'autorisent pas une distribution homogène des troupeaux dans l'espace pastoral. Ils se cantonnent alors sur des zones restreintes qui sont surexploitées tant sur le plan des ressources fourragères que sur celui des ressources hydriques. La transhumance paraît être l'alternative adéquate pour résoudre ces problèmes écologiques et environnementaux (Niamir-Fuller, 1999).

- *La recherche de matières minérales*

La recherche d'un manque de minéraux peut être dans certains cas à l'origine du mouvement des animaux. Ces déplacements les amènent sur des sols riches en sels minéraux tels que les carbonates et phosphates de calcium et le chlorure de sodium (Saidou, 1986 ; Thiondane, 1987). C'est la « cure salée ». Au Niger, au milieu de la saison pluvieuse, on note une forte concentration des troupeaux sur les sols natronés de la région d'Agadez (Saidou, 1986). C'est un mouvement d'ensemble des éleveurs touareg et peul vers la région d'Ingall dans la vallée de Teguida. Cette zone, qui s'étend de Kao à la limite des monts de l'Ader jusqu'à Teguida n'Tassoum, est renommée pour sa teneur en principes salins de l'eau et du sol. Cette « cure salée » est une véritable institution traditionnelle se reproduisant tous les ans à la même période, en l'occurrence d'août à septembre. Les déplacements se font dans le sens sud-nord, l'ordre de départ dépendant des habitudes ethniques. Dès le début des pluies, se succèdent Touareg, Bouzou, Wodaabe, puis les bergers peuls à bovins et enfin, les bergers à ovins et caprins (Thiondane, 1987). Ainsi, plusieurs éleveurs parcourent près de 400 kilomètres voire plus, pour atteindre ces sites. L'objectif visé sur le plan alimentaire est l'apport de complément minéral aux animaux ; la constitution de réserves en matière minérale, permettant d'affronter les rigueurs de la saison sèche suivante. Ce but est atteint grâce à la nature du sol qui est imbibé de sels ; les précipitations en cette période permettent, avec la formation de mares temporaires, l'exploitation de pâturages saisonniers. Cette cure se fait

progressivement. Les éleveurs commencent par distribuer de petites doses de sel sous forme de barres et pierre à lécher avant d'atteindre les terres natronées (Saidou, 1986).
Sur le plan culturel, c'est le moment de retrouvailles entre éleveurs d'origines diverses. Le *worso* qui est un grand rassemblement de tous les campements est marqué par diverses festivités. D'un autre côté, autorités et services publics peuvent effectuer certaines activités tels que des recensements du cheptel, diverses campagnes de sensibilisation auprès des populations pastorales, des vaccinations et autres soins vétérinaires. Suite aux dernières périodes de sécheresse, les productions fourragères étant alors très faibles dans cette zone, « ces pratiques traditionnelles ont perdu de leur ampleur » (Saidou, 1986).

1.2.2.2. Facteurs agricoles

Une autre raison de déplacement est la nécessité d'écarter les troupeaux des zones cultivées qui pourraient, dans le cas inverse, sérieusement en pâtir. La superficie que représentent ces terres cultivées étant en constante augmentation et le fait que la population d'agro-éleveurs soit de plus en plus importante obligent beaucoup de troupeaux et pasteurs à quitter leur territoire permanent afin d'éviter toute perte ou conflit potentiel. Le retour des animaux coïncide avec la période des récoltes (Gallais, 1984).
Toutefois, de nombreux bergers constituent dorénavant une main d'œuvre indispensable pour les travaux agricoles et sont contraints de rester sur place.

1.2.2.3. Facteurs sanitaires

Ces raisons ont une moindre importance dans le déplacement des éleveurs mais elles ont tout de même une influence non négligeable. Il est évident que la migration des animaux, vers les zones nord moins humides pendant la saison pluvieuse, favorise « la rupture du cycle de certains parasites » (Saidou, 1986). Certains éleveurs du Bénin, et globalement ceux des zones soudaniennes et guinéennes, transhument ainsi pendant la saison humide vers le Niger ou d'autres pays sahéliens, afin d'éviter certaines zones infestées de glossines et de simulies, vecteurs respectifs de la trypanosomiase et de l'onchocercose (Niamir-Fuller, 1999). D'autres choisissent de fuir une région ou de ne pas l'atteindre suite à la manifestation d'une pathologie carentielle ou infectieuse (Saidou, 1986).

1.2.2.4. Facteurs socio-économiques et culturels

« La transhumance est considérée par les éleveurs comme un obligation technique et non comme le respect d'une tradition. Les bergers qui conduisent les troupeaux effectuent une tâche difficile, souvent inconfortable et ce genre de voyage n'est pas pris comme un divertissement » (Toutain *et al.*, 2001). Cependant, certaines ethnies (Touareg, Peul) ont depuis des siècles intégré dans leur mode de vie les mouvements transhumentiels. Parfois, l'éleveur peul peut entreprendre un déplacement sans aucune motivation objective, il est guidé dans sa décision par l'habitude ou le désir de participer à diverses manifestations. En outre, ces

déplacements ont aussi souvent pour but d'écouler leur production (surtout de lait pour les Peuls) au niveau des centres urbains, ou dans l'objectif d'un approvisionnement en céréales (mil et sorgho notamment) et autres biens de consommation (Saidou, 1986).

Si la couverture des besoins alimentaires (fourrages et eau) représente le facteur prépondérant et quasiment incontournable dans le fait d'effectuer une transhumance, il n'en demeure pas moins que plusieurs autres causes entrent en compte dans la détermination des mouvements des peuples pastoraux. Sur cette base, et compte tenu de l'ampleur de ces déplacements, plusieurs types de transhumance peuvent être distingués.

1.2.3. Les différents types de transhumance

Avant d'énoncer une brève typologie des transhumances existant actuellement en Afrique occidentale et centrale, il convient de présenter ce qui se passe généralement au niveau de la mobilité pastorale suivant les deux grandes saisons (sèche et humide) de cette zone.

- *En saison sèche (de novembre à juillet généralement)*

Le bétail descend du nord au sud des pays de l'Afrique sahélienne, traverse très souvent les frontières pour accéder aux zones soudaniennes. Au cours de leurs déplacements toujours modulés en fonction des pâturages et de l'eau disponible, les animaux exploitent les résidus de récolte dans les champs qui bénéficient ainsi de la fumure en contrepartie (Thiondane, 1987). Le « bourgou » est aussi très recherché. Il désigne l'excellent pâturage constitué de diverses associations herbeuses dominées par *Echinochloa stagnina*, la *gamawarel* des Peuls. Par un élargissement progressif du champ sémantique, le terme « bourgou » désigne successivement, le pâturage où cette espèce domine, les cuvettes de savanes inondées et toutes les plaines d'inondation de la vallée et du Delta intérieur du Niger (Breymayer *et al.*, 2000).
L'exploitation de ces zones permet de « réaliser un déstockage saisonnier des parcours sahéliens dont la capacité d'accueil est largement dépassée, et de maintenir ainsi le fragile équilibre entre le bétail et les ressources, voire même de sauver les animaux d'une mort certaine pendant la période de soudure fourragère » (Toutain *et al.*, 2001).

- *En saison humide (de juillet à octobre généralement)*

C'est la remontée (ou non) des troupeaux transhumants. Ils profitent des premières pousses d'herbes et des mares en progressant de jour et de nuit. Cependant, le démarrage des cultures à cette période est l'objet de nombreux conflits dans les zones traversées. Ces conflits, au demeurant, se produisent aussi bien hors frontière qu'au sein même des pays d'origine des pasteurs (Thiondane, 1987).
Au cours des transhumances de saison humide, certains troupeaux sont guidés dans des zones plus septentrionales où les espaces sont essentiellement pastoraux notamment pour éviter d'éventuels dégâts sur les cultures. Cela permet de profiter de pâturages de haute qualité. En effet, dans la partie méridionale et agricole du Sahel, là où les précipitations sont les plus fortes, le déficit d'azote et de phosphore est une des raisons principales de la pauvreté des sols. La biomasse y est avantageuse à cause de l'eau, mais la valeur protéique des plantes est plutôt faible (de l'ordre de 3

à 4 %). Par contre, dans la partie nord dévolue à l'élevage, là où l'eau est la contrainte majeure, la valeur en protéines des jeunes plantes est de 18 % et de 12 % à la fin de la croissance (Bourgeot, 1999). Bonfiglioli (1988) écrit : « Au Sud la biomasse augmente, mais les protéines diminuent, alors qu'au Nord la biomasse diminue et les protéines augmentent ». Ces mêmes troupeaux peuvent aussi effectuer la cure salée, qui a été expliquée précédemment.

Ce type de déplacement est notamment le fait des Wodaabe vivant en milieu sahélien pour qui la transhumance d'hivernage (sud-nord) est primordiale. C'est d'ailleurs avec les premières pluies que, selon les Wodaabe, commence une nouvelle année (Bonfiglioli, 1988). Cette nouvelle saison, avec son abondance et son apaisement, fait aussi revenir une vie sociale plus intense et plus profonde. Les pasteurs mettent en place une coopération effective dans la recherche des pâturages et dans les soins des animaux. En fait, la mobilité des hommes et des troupeaux devient une nécessité absolue : les pâturages ne sont pas les mêmes partout, ni du point de vue de la quantité, ni de la qualité. Pour atteindre l'objectif d'une exploitation optimum, les bergers doivent se rencontrer et se concerter d'une manière permanente. Les Wodaabe ont une organisation sociale très souple, très peu hiérarchisée, fondée sur l'égalité des personnes. Des conseils pastoraux pour mettre au point des stratégies sont ainsi organisés entre les hommes des campements proches. Tout individu, tout berger a alors droit à la parole, et son avis est pris en considération non pas en fonction de son statut social, mais de sa compétence et de son expérience dans les sciences du pâturage et du comportement animal. Le leader du groupe, appelé *ardo* , ne jouit d'une autorité spéciale que dans la mesure où les autres lui reconnaissent une compétence spécifique. L'étendue de son autorité est proportionnelle à la justesse de ses décisions et de ses avis pastoraux (Maliki *et al.*, 1988).

1.2.3.1. La grande transhumance

Elle correspond aux mouvements de grande amplitude nord-sud et retour, du bétail. Les trajets effectués pouvant être de plusieurs centaines de kilomètres, le dépassement des frontières du pays d'origine est assez fréquent. Sa durée normale s'étale sur la saison sèche à l'aller et la saison des pluies pour le retour (voir chapitre précédent). Suite aux derniers épisodes de sécheresse dramatiques pour les espaces pastoraux du milieu sahélien, de nombreuses familles d'éleveur ont migré vers les zones agro-pastorales des pays sahélo-soudaniens : plus de 60 % des populations rurales au Burkina Faso et au Niger (Thiondane, 1987). « Les éleveurs s'organisent au sein de leur famille, choisissant de jeunes hommes, généralement de leur famille, pour conduire et accompagner le bétail ; ils s'organisent aussi entre eux pour faire du confiage » (Toutain *et al.*, 2001). Ces jeunes bergers transhument alors avec le gros du troupeau, tandis que les adultes et les personnes âgées se sédentarisent de plus en plus dans les zones agricoles, les vallées et bassins des cours d'eau, avec quelques laitières (Thiondane, 1987). En cas de difficulté importante, les bergers, à moins qu'ils ne soient réellement expérimentés, n'ont pas un grand pouvoir de décision. Celui-ci est gardé par les propriétaires, ce qui entraîne des délais assez longs pour toute négociation. « Le trajet et la destination se reproduisent souvent d'une année sur l'autre, mais toujours avec une certaine latitude d'adaptation » (Toutain *et al.*, 2001).

1.2.3.2. La petite transhumance

Ce type de mouvement s'effectue sur des distances courtes et ne traverse généralement pas les frontières (Toutain *et al.*, 2001). C'est une transhumance saisonnière pouvant avoir lieu en période sèche ou en période humide (Saidou, 1986). Dans le premier cas, il s'agit de la recherche de pâturages et d'eau notamment lors de la période de soudure. En saison des pluies, cette transhumance permet d'éviter de possibles dégâts sur les cultures engendrés par les ruminants domestiques (Thiondane, 1987 ; Toutain, 2001). C'est pourquoi, elle intéresse les bovins comme dans la grande transhumance mais aussi les ovins et parfois les caprins qui, habituellement, divaguent librement à proximité des villages (Convers, 2001). Elle se réalise en moyenne sur un rayon d'une dizaine à une cinquantaine de kilomètres à partir des zones de cultures. Cette transhumance localisée, progressant de manière centripète par rapport au village et aux champs, est bien souvent caractérisée par une exploitation sélective des pâturages et des mares temporaires en fonction de leur qualité et de leur accès (Thiondane, 1987). Dans la région d'un fleuve ou d'un dallol, certains éleveurs choisissent d'exploiter à cette période les pâturages de décrue (Saidou, 1986 ; Breymayer *et al.*, 2000).

Cette pratique est de plus en plus courante du fait de la saturation foncière provoquée par la progression des zones de culture (Toutain *et al.*, 2001).

1.2.3.3. La transhumance compensatoire ou commerciale

C'est une variante entre les deux précédentes (Thiondane, 1987). « Elle découle de la complémentarité entre éleveurs et cultivateurs et représente un bon exemple de l'association agriculture-élevage » (Saidou, 1986). Les troupeaux séjournent dans les champs après les récoltes et exploitent les sous-produits agricoles tels que les pailles, les sons et les fanes. En retour, le fumier reste après leur passage au profit de la fertilité des champs des agriculteurs. Parallèlement, se pratiquent entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires, des échanges et trocs de céréales et de lait (Thiondane, 1987). Bien souvent, les femmes des pasteurs peuls choisissent de commercialiser, au niveau des villes et villages proches, le lait de leurs vaches dont la production est optimale en cette période (Saidou, 1986). Parfois, ont lieu des ventes d'animaux, dont les mâles pour la boucherie ou la traction animale et des géniteurs zébus assez demandés au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire par les éleveurs autochtones pour améliorer par croisement le format et le rendement en viande et travail des taurins de ces pays (Thiondane, 1987).

Cependant, ce type de transhumance et de pratiques périclitent actuellement du fait de l'accroissement important des populations agro-pastorales. En effet, ces dernières ont de moins en moins besoin de l'apport de fumure des troupeaux transhumants étant donné qu'elles possèdent dorénavant leurs propres animaux (Thébaud, 1988).

Si la transhumance vient d'être expliquée de manière globale, un « zoom » va dorénavant être fait sur les déplacements saisonniers qu'opèrent les Peuls en insistant particulièrement sur les déterminants et l'organisation de cette mobilité. Ces derniers sont bien souvent propres au groupe des Foulbé.

2. LA TRANSHUMANCE CHEZ LES PEULS

Dans cette deuxième partie, il sera donc question de la migration ou plutôt du déplacement de ménages peuls (ou de bergers) et de leur troupeau durant la saison sèche. Stenning (1959) définit la transhumance comme suit : « … mouvement saisonnier régulier de bovins, en direction du sud pendant la saison sèche pour répondre aux manques de pâture et d'eau, […] c'est un modèle constant […] parmi les bergers peuls de la zone de savane ». Ce déplacement limité dans le temps et dans l'espace est l'une des stratégies élaborées pour réagir de façon adéquate à la rareté saisonnière des ressources en eau et en fourrage.
Néanmoins, au-delà des facteurs écologiques, la transhumance répond aussi, comme il le sera démontré dans cette seconde partie, à des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels que les Peuls prennent en considération dans leurs diverses stratégies d'action.
Comme il l'a été dit précédemment, le monde des Peuls est vaste sur le plan géographique ; les atouts et les contraintes qu'ils tirent du milieu peuvent alors être très différents selon la zone concernée. Il est aussi varié à de nombreux niveaux tant linguistique, économique, social que culturel. Ainsi, la transhumance chez les Peuls peut prendre diverses formes et répondre à divers facteurs suivant que l'on parle des déplacements des Wodaabe du Niger sahélien, des Wodaabe de la République centrafricaine, des Peuls de la zone soudano-sahélienne du Burkina Faso, des Peuls du Delta intérieur du Niger etc.
Afin de limiter l'analyse pour la rendre plus efficace et plus claire, ce sera la transhumance des Peuls en zone soudano-sahélienne (de 400 à 800 mm) qui va être explicitée dans la partie suivante. Ce sont bien souvent et de plus en plus des agro-pasteurs. Celle concernant les Wodaabe ne sera pas envisagée, compte tenu de sa spécificité, qui mériterait à elle seule, une synthèse bibliographique propre.

2.1. Le départ de la transhumance et sa préparation

2.1.1. Les facteurs influençant le moment du départ

Le moment précis du départ est influencé par des raisons écologiques et les conditions liées à l'agriculture. Il peut de ce fait commencer « dès la fin de l'exploitation des résidus culturaux après les récoltes de céréales et avec le tarissement des mares temporaires. Ainsi, certains transhumants peuls peuvent quitter leur territoire d'attache dès le mois de décembre. Mais, c'est surtout en avril que s'observe l'arrivée des troupeaux transhumants dans les zones d'accueil, lorsque la période de soudure se fait particulièrement ressentir » (Toutain *et al.*, 2001). Suivant la zone plus ou moins sahélienne ou soudanienne, la saison des pluies dure en moyenne quatre mois (de juin à septembre) et la saison sèche en moyenne huit (d'octobre à mai). Ce changement de saison a une influence sur la transhumance à cause, d'une part de la baisse des ressources hydriques liée au début de la saison sèche, mais aussi en raison du manque de pâtures suite à ce manque d'eau (Bierschenk et Le Meur, 1997). Les raisons de cette diminution des ressources ne sont cependant pas exclusivement climatiques : elles résultent également de l'action humaine et des animaux comme les effets pervers du surpâturage, de l'érosion des berges, des feux de brousse, etc. (Niamir, 1996).

Certaines conditions liées aux cultures que pratiquent les Peuls (quand ils sont agro-pasteurs) ont aussi leur importance dans le choix du moment du départ (Bierschenk et Le Meur, 1997) :

- la récolte des céréales, en particulier celle du mil ou du sorgho, des arachides ou du coton ... (selon la zone agro-écologique considérée) sont très exigeantes en travail et nécessitent certaines fois la présence de tous les habitants du *wuro* (la concession peule), y compris ceux qui doivent partir en transhumance ;
- les tiges de céréales, de coton et les fanes d'arachide restant après la récolte forment une ressource fourragère importante et appréciée qui améliore la pâture pendant la récolte et permet aux bêtes de se constituer des réserves les aidant à passer la saison sèche. Normalement, les Peuls attendent cette occasion avant de conduire les bêtes en transhumance ; sinon, ils partent plus tôt et profitent des champs qui se trouvent sur leur passage, en établissant avec le propriétaire des parcelles des contrats de fumure (du fumier contre les résidus et éventuellement des sacs de mil) ;
- pour finir, il y a des jours « favorables » et d'autres « défavorables » pour le départ en transhumance. Partir en transhumance un jour défavorable apporterait malheur et perte pour le troupeau. Les Peuls consultent donc les savants musulmans de passage ou établis dans la région pour connaître les jours appropriés. Ensuite, seulement, est fixé le jour du départ.

2.1.2. La prise de décision sur la destination et la date du départ

La date de départ et la destination de la transhumance ne résultent pas de la décision singulière et irrévocable d'une seule personne mais plutôt d'un processus long et progressif, au cours duquel les différentes personnes du *wuro* voire du *dudal*, tentent de faire valoir leurs intérêts respectifs et parfois totalement contradictoires les uns aux autres (Japiot, 1994). « La décision même de savoir si l'on part ou non en transhumance est d'une extrême importance et n'est pas seulement le fruit direct de faits objectifs. Elle dépend aussi de l'interprétation de ces faits selon chaque individu et de leur capacité à faire valoir leur position » (Bierschenk et Le Meur, 1997).
Habituellement, ce sont les bergers partant en transhumance qui décident de la destination et de la date du départ, d'autant plus lorsqu'ils sont propriétaires du troupeau. Mais qu'ils le soient ou ne le soient pas, ils prennent toujours conseil auprès de l'aîné (l'*ardo* ou le *dottiijo* selon les différences dans la langue *fulfulde*) du *wuro* ou du *dudal* (regroupement de *wuro* établis le plus souvent par des liens familiaux mais pas forcément à chaque fois), qui a de par son âge, la plus grande expérience et qui est responsable de la bonne conduite des activités pastorales. Ils discutent aussi avec de nombreux autres éleveurs des destinations envisageables. Plus la saison sèche avance, plus ce sujet devient récurrent dans les conversations. Les Peuls qui connaissent les différents endroits et qui s'y sont déjà rendus au cours de l'année sont des interlocuteurs privilégiés. Une fois la décision prise, le propriétaire du troupeau et / ou les bergers la communiquent au doyen qui donne un accord formel. Mais cette prise de décision s'avère en définitive assez complexe, compte tenu des différents acteurs qui y participent et de son adaptation constante aux circonstances, bien souvent aléatoires (Huraut, 2000).

Les discussions relatives au déroulement de la transhumance mettent fréquemment en relief des divergences d'intérêt entre les différents acteurs (propriétaire du troupeau, doyen, bergers…). Tous les participants ont au moins un intérêt commun : la prospérité du troupeau qui va de pair avec celle des hommes. La prospérité du troupeau revêt en effet une grande importance pour les bergers de la transhumance car ce sont eux qui portent en fin de compte la responsabilité de l'état des bêtes pendant et après la transhumance (Japiot , 1994).
Ainsi, pour le propriétaire, l'élément primordial réside dans la quantité et la qualité des ressources hydrique et fourragère au niveau du site d'accueil de la transhumance. Mais bien souvent, ce propriétaire ne se déplace pas à l'endroit qu'il aura choisi. Les bergers, qui eux se rendent bien sur place, ont alors d'autres préoccupations liées à leur vie quotidienne. La distance avec le *wuro* est un paramètre qu'ils négligent rarement. Un site trop éloigné ne permet plus d'effectuer le trajet jusqu'au terroir d'attache pour venir se ravitailler en sacs de mil. Ceci implique alors pour les bergers soit d'utiliser une grande partie de l'argent du lait, soit la vente d'un veau pour assurer l'achat du mil qui est l'aliment de base. Or ces dépenses incombent à ceux qui partent en transhumance. En principe, elles sont pour partie assurées par le doyen ou le propriétaire qui donne de l'argent aux bergers, mais tout dépend en fait de processus de négociations individuelles (Riou, 1991).

2.2. Le déroulement de la transhumance

2.2.1. Quelques précisions

Les Peuls de la région sahélo-soudanienne effectuent en général deux types de transhumance (Bierschenk et Le Meur, 1997) :

- la grande transhumance ou *bartoje* durant la saison sèche, qui ne répond pas à un schéma rigide dans ses modalités, son organisation et sa fréquence ;
- la petite transhumance ou *yawtooru* ayant pour but d'éviter les dommages causés dans les champs pendant la saison des récoltes. Sa durée et son éloignement par rapport au *wuro* sont alors très limités.

Si la petite transhumance concerne chaque année tous les éleveurs et tous leurs troupeaux (bovin, ovin, caprin confondus), la grande transhumance ne concerne pas les mêmes effectifs et les mêmes espèces ; en outre, elle n'a pas la même régularité inter-annuelle. Les Peuls choisissent généralement de faire une grande transhumance en saison sèche, lorsqu'ils estiment que leurs bêtes (les zébus particulièrement) sont trop faibles pour passer sans encombre la période de soudure sur le terroir d'attache. Certains pratiquent alors la transhumance une année sur deux en comptant notamment sur les réserves emmagasinées par leurs bêtes durant la saison des pluies et la dernière grande transhumance (Convers, 2001).
De plus, le nombre de personnes qui partent en transhumance dépend du nombre de bêtes. Plus le troupeau est important, plus il faut de bergers pour le conduire. Il y a deux formes de grande transhumance. D'une part, celle où les bergers sont accompagnés de leur(s) femme(s) chargée(s) de leur approvisionnement, l'autre dénommée *biggal*, étant celle où les bergers partent seuls (Japiot, 1994). Cette dernière n'est pas particulièrement appréciée car les hommes se nourrissent alors principalement de lait. Les vaches nécessaires à l'approvisionnement en lait des

hommes qui ne partent pas en transhumance doivent être laissées au *wuro*. Les bêtes fragiles, les femelles gestantes qui ne supporteraient pas la fatigue du voyage restent également au *wuro*, même si le risque qu'elles ne passent pas la saison sèche est présent. Cependant, vu l'absence de leurs congénères, ces bêtes disposent pour elles seules des parcours et des points d'eau, certes moins développés, mais où la concurrence est moindre (Convers, 2001).

2.2.2. Le chemin parcouru

La longueur du trajet effectué lors de la transhumance est très variable. Elle dépend en effet de multiples facteurs et principalement du choix du site d'accueil plus ou moins éloigné et de la durée de la transhumance, plus exactement de la date de départ et de la date d'arrivée au *wuro* (Beauvilain, 1977). Cette dernière coïncide en général avec le début bien amorcé de la saison des pluies sur le terroir d'attache. La variabilité des précipitations, suffisamment connue dans cette zone climatique, empêche ainsi de fixer précisément le retour au campement permanent (Convers, 2001). Les déplacements quotidiens lors de ce mouvement saisonnier peuvent aussi être très différents les uns des autres car plusieurs paramètres interviennent : fatigue des bêtes, des bergers, barrières physiques (cours d'eau, falaise...), barrières réglementaires (aire protégée, frontière nationale), présence ou non de cultures, de points d'eau, de pâtures, de pathologies, de villages, etc. (Bernardet, 1984).

2.2.3. La destination

Si la prise de décision concernant la destination de la transhumance est arrêtée au préalable, elle peut être modifiée et s'adapter en cours de route car il est bien sûr difficile de pouvoir tout prévoir avant de se rendre compte de la réalité sur le terrain (Bernadet, 1984).
Comme il a pu l'être démontré précédemment, le choix d'un lieu de transhumance ne dépend pas seulement des conditions naturelles mais aussi d'intérêts sociaux, d'obligations politiques et d'avantages économiques. Ainsi, la zone d'accueil doit si possible pouvoir combiner plusieurs aspects (Bierschenk et Le Meur, 1997) :

- bien entendu, il doit y avoir suffisamment d'eau et de fourrages pour toute la saison sèche. Les Peuls considèrent qu'une véritable pâture doit être riche en herbe *senore* (*Andropogon gayanus*). Mais cette graminée pérenne est de plus en plus rare du fait des actions associées de surpâturage, de défrichement, de coupes et d'incendies (Benoit, 1984) ;
- il doit y avoir le moins possible de troupeaux qui séjournent au même endroit afin d'éviter les menaces de surpâturage et la transmission d'éventuelles pathologies ;
- d'ailleurs, aucune maladie bovine (péripneumonie contagieuse bovine, peste bovine, pasteurellose, charbon symptomatique et bactéridien...) ne doit être signalée dans les environs ;
- il doit y avoir le moins possible de champs cultivés dans les alentours proches. Cela évite les conflits avec les paysans et garantit ainsi un libre pâturage ;

- toutefois, il doit y avoir suffisamment d'implantations de paysans à proximité chez lesquels le lait peut être déposé et où la nourriture peut être préparée. Un moulin mécanique dans un village empêche ainsi le pénible travail de broyage du grain. En outre, ces agriculteurs sont des consommateurs potentiels de lait et donc une source de revenue éventuelle (Saidou, 1986) ;
- enfin, la présence d'autres troupeaux en transhumance (à condition qu'ils soient en bonne santé et qu'ils ne soient pas trop nombreux) permet la compagnie d'autres Peuls. Les bergers transhumants peuvent alors compter sur une aide réciproque en cas d'urgence. Echanges sociaux, solidarité et réciprocité sont donc garantis.

La liste des critères que les Peuls prennent en considération dans le choix du lieu de transhumance prouve que les conditions écologiques (présence d'eau et de pâtures) n'influencent qu'en partie leur comportement. Réduire le concept d' « environnement » à de simples données physiques se révèle donc inadmissible. Au-delà des variables physiques, « environnement » renvoie également, pour les Peuls, à des considérations politiques, économiques et sociales (Bassolet, 1994).
Il ne faut pas pour autant nier le caractère incontournable des données naturelles comme cadre de l'activité des Peuls, aussi longtemps que ceux-ci seront des pasteurs. Il faut entendre par incontournable, le fait que l'élevage bovin tel que le pratiquent les Peuls est limité au sud par certaines maladies comme la trypanosomose. De même, au nord, les conditions climatiques engendrant un manque d'eau et de fourrages ne permettent plus l'élevage bovin au-delà d'une certaine latitude. A l'intérieur de ces limites, il y a toutefois de la place pour des orientations et des stratégies d'action différenciées dans le domaine agro-pastoral (Bierschenk et Le Meur, 1997) .

2.2.4. La distance entre terroir d'attache et zone d'accueil

Cette notion particulière qu'est la distance entre le *wuro* et le lieu de transhumance mérite un éclaircissement. Elle dépend tout d'abord de l'éloignement par rapport à l'endroit le plus proche remplissant les critères de la zone d'accueil propice pour le troupeau transhumant et ses bergers. La taille du troupeau est cependant aussi un facteur important. Un grand troupeau (de plus de 50 têtes de bétail) nécessite proportionnellement à un petit, plus d'eau et de pâtures. Ceci implique que les grands troupeaux sont en général obligés de partir plus tôt en transhumance que les plus petits (Bierschenk et Le Meur, 1997 ; Huraut, 1999).
Mais plus un troupeau s'éloigne du *wuro*, plus il devient difficile de retourner s'y approvisionner en mil. Si la distance est trop importante, le groupe de transhumance se voit contraint d'utiliser les revenus tirés de la vente de lait, voire même de la vente d'une bête, pour financer l'achat des denrées nécessaires. Seul un grand troupeau dispose d'un excédent de lait suffisant pour qu'il soit vendu et a la capacité de vendre des bêtes. Un gros troupeau est donc à la fois obligé de parcourir des distances supérieures en raison des ses besoins en eau et en fourrage, et capable de faire face aux coûts supplémentaires résultant de cette contrainte. Les troupeaux de moindre importance connaissent une situation exactement inverse (Niamir, 1996).
Dans ce contexte, la bicyclette joue un rôle qui n'est pas des moindres. Celui qui possède un vélo peut transporter de plus grandes quantité de mil sur de longues distances. Quant à savoir si le rayon de la transhumance a augmenté avec

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

l'introduction de la bicyclette, la question reste ouverte. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les Peuls ont gagné de ce fait une plus grande indépendance vis-à-vis des paysans. La possession d'un vélo fait qu'ils ne sont plus soumis exclusivement aux ventes de mil des paysans (Bierschenk et Le Meur, 1997) .

2.3. L'importance du lait pendant la transhumance

La femme peule peut disposer personnellement des revenus qu'elle tire de la vente des excédents de lait, c'est-à-dire de la part de lait qui n'est pas consommée (Dupire, 1996). Les excédents de lait qu'elle réussit à obtenir durant la transhumance peuvent être considérablement plus importants que ceux dont elle dispose dans sa zone d'origine. En effet, dans ce lieu, chaque femme reçoit normalement le lait des vaches de son mari. Mais seule généralement une petite partie de la famille part en transhumance pour conduire la plus grande partie du troupeau. Les femmes qui accompagnent les bergers disposent de toute la quantité de lait produite par l'ensemble des vaches pendant la transhumance. Savoir si et en quelle quantité une femme peut vendre le lait dépend de plusieurs facteurs (Bierschenk & Le Meur, 1997) :

- du nombre de vaches laitières transhumantes. Ce nombre peut aussi bien augmenter que diminuer au cours de la transhumance ;
- du nombre de femmes qui accompagnent la transhumance. Si par exemple, un homme a deux épouses, il peut être accompagné de ses deux femmes pendant ce déplacement saisonnier. Celles-ci devront alors se partager le lait comme elles le font au *wuro* ;
- du nombre total de personnes qui partent en transhumance et consomment du lait ;
- des possibilités de vendre le lait en chemin et sur le lieu de transhumance ;
- du taux de concurrence avec les autres femmes peules. Plus la quantité de lait proposée à un endroit est grande, plus les prix chutent ;
- de l'éventuelle nécessité pour la femme peule d'acheter du mil avec l'argent du lait vendu.

Le lait n'est pas toujours vendu. Souvent les consommateurs potentiels n'ont pas d'argent, alors la femme peule échange le lait contre des denrées telles que du mil, du sorgho, du beurre, divers condiments ou contre des articles de consommation tels que du savon, des petites calebasses, etc. Pour les denrées alimentaires, l'échange se fait sur la base d'une calebasse pleine de lait contre une calebasse de même capacité pleine de mil (Bassolet, 1994).

2.4. La signification de la transhumance pour les Peuls

Généralement, les Peuls s'accordent à dire qu'ils préfèrent rester au *wuro* plutôt que de partir en transhumance. « Pendant la transhumance, les bêtes vont bien mais les humains souffrent. En restant au *wuro*, les bêtes souffrent mais les humains vont mieux » (Bierschenk et Le Meur, 1997). Un Peul fera toujours passer son bien être après celui de son troupeau de bovins, c'est un aspect central dans la fulanité (Beauvilain, 1977). Par delà les ressources qu'il assure, au-delà du genre de vie qu'il impose, le bœuf est garant et justification de l'existence du Peul. « La force

du Peul est dans le bovidé » chante Kounen, le magicien des vieux textes d'initiation (Riou, 1991).
Ainsi si le terroir d'attache offrait assez d'eau et de pâtures pour assurer la prospérité du troupeau, l'éleveur peul choisirait alors de ne pas partir en transhumance. Celle-ci serait alors considérée comme une nécessité due à des raisons purement écologiques, et à laquelle on ne trouve guère d'attrait. En y regardant de plus près, quelques contradictions peuvent être décelées et poussent ainsi à nuancer cette première impression. Les Peuls s'accordent en effet à dire qu'ils se sentent « plus libres » en transhumance. Liberté par le fait que les Peuls jouissent d'une grande indépendance vis-à-vis des paysans, qu'il y a moins de conflits avec eux car généralement les champs sont moins nombreux à proximité des lieux de transhumance. Il est en outre plus facile de résoudre ces conflits en pliant le camp et en allant ailleurs. Il est impossible en revanche de déplacer une ferme permanente comme ça, tout simplement (Huraut, 1999).
La transhumance joue également un rôle important dans le processus de socialisation. Partir dans le cadre de déplacements saisonniers permet à chacun des bergers d'acquérir plus d'autonomie et d'expérience. A terme, il en découle un certain prestige, raison pour laquelle les jeunes sont généralement pressés de partir en transhumance. Un berger qui rentre chez lui en raccompagnant un troupeau complet, en bonne santé et bien nourri monte dans l'estime des autres et notamment du doyen qui peut lui en être reconnaissant par la suite (Maliki *et al.,* 1988).
L'apparente contradiction entre le jugement négatif porté par les Peuls sur la transhumance et la nécessité écologique de celle-ci s'efface devant sa pratique : son bon déroulement lui rend automatiquement son côté positif. Les contraintes qui peuvent en résulter ne rebutent pas lorsqu'il s'agit du bien être des animaux. Au bout du compte, cette façon de voir et de faire se répercute aussi sur la bonne santé des Peuls (Bierschenk et Le Meur, 1997).

2.5. Les raisons et les conditions de la transhumance

Dans ce qui va suivre, vont être décrits successivement les facteurs écologiques, politiques, économiques et socioculturels qui forment tous ensemble un réseau de causes et de conditions de l'existence de la transhumance des Peuls en Afrique sahélo-soudanienne. Ces facteurs peuvent différer suivant la zone d'étude et l'environnement particulier qui s'y rattache. Toutefois, globalement, ils sont très étroitement liés les uns aux autres et certaines grandes lignes peuvent ressortir pour chacun d'eux.

2.5.1. Les facteurs agro-écologiques

Suivant la zone étudiée, ce sera le manque d'eau ou de pâtures ou bien la combinaison des deux qui déclenchera le mouvement de transhumance.
Cette réduction drastique des ressources hydriques en saison sèche peut aboutir suivant le lieu et la période à une véritable pénurie entraînant une compétition accrue autour des rares points d'eau permanents. Quant à savoir si cette diminution rend un déplacement de troupeau inévitable, cela dépend en fait moins de l'importance de la diminution que des interprétations subjectives de chacun des éleveurs vis-à-vis du manque d'eau (Bierschenk et Le Meur, 1997). En effet, sur une même zone, alors

que des bergers partiront en transhumance, certains éleveurs décideront parfois de ne pas déplacer durant la saison sèche leur troupeau. Pourtant, ils font face aux mêmes conditions naturelles. Ceci met en évidence les stratégies mises en place par chacun des éleveurs (Breymayer *et al.*, 2000). Certains comptent en effet sur la bonne santé de leur cheptel mais aussi sur le fait que si des éleveurs et leur troupeau partent, cela réduira la compétition autour des ressources hydriques qui subsisteront ainsi plus longtemps. Ce raisonnement est parfois remis en cause par le fait que des éleveurs, venant de régions plus sahéliennes et qui connaissent d'autant plus le manque d'eau en saison sèche, arrivent en transhumance sur ces zones où certains éleveurs ont choisi de rester (Huraut, 1999). Cette situation particulière met d'ailleurs en évidence l'important phénomène dorénavant reconnu qui est que certaines zones de départ peuvent être considérées par certains éleveurs comme des zones d'accueil et inversement certaines zones d'accueil sont alors des zones de départ. La transhumance est ainsi relative aux conditions environnementales que l'éleveur et son troupeau doivent subir sur son territoire d'attache. Certains troupeaux, venant de régions plus au nord et « inhospitalières », se contenteront ainsi des ressources hydriques et fourragères que d'autres ont alors délaissées pour des zones, plus au sud, moins pauvres ou plus riches suivant le point de vue (Bierschenk et Le Meur, 1997) .

Ce qui a été vu pour le manque d'eau est valable pour le manque de pâtures qui est dû d'une part à la diminution des réserves en eau, d'autre part à l'augmentation constante des surfaces cultivées, mais aussi à la concentration de nombreux troupeaux en un même endroit et à des feux de brousse volontaires. Les feux allumés le plus souvent par des paysans, mais aussi par les Peuls, en bordure de leurs champs, doivent constituer une barrière coupe-feu contre de futurs gros incendies. Mais la plupart du temps ces feux ne sont pas maîtrisés et ils se propagent sur de grandes surfaces de savane. Ceci conduit à la destruction des derniers espaces de pâtures « naturelles » au début de la saison sèche (Bierschenk et Le Meur, 1997 ; Convers, 2001).

Au moment de la transhumance, les Peuls prennent non seulement en considération la quantité de pâtures mais également leur qualité : ils connaissent chacune des herbes de leur région, leur valeur nutritive et leur vertus curatives. De nombreux Peuls s'accordent à dire que le *senore* (*Andropogon gayanus*) est la meilleure herbe et la plus nourrissante pour leurs animaux. Mais rares sont les terroirs d'attache qui peuvent encore offrir des quantités suffisantes de cette graminée pérenne désormais largement surexploitée par des capacités de charge trop importantes et mise en péril aussi par les phénomènes combinés de sécheresse, de feux de brousse non maîtrisés et par les défrichements qu'effectuent les agriculteurs (Benoit, 1998).

Face à ce constat, l'alternative de la transhumance semble être la solution envisageable en se dirigeant vers des zones d'accueil offrant un potentiel fourrager et hydrique plus intéressant que celui de la zone d'attache.

2.5.2. Les facteurs politiques

Ces derniers mettent en évidence les rapports des éleveurs peuls d'une part avec les agriculteurs qui sont bien souvent d'autres ethnies et d'autre part avec la politique de leur Etat en matière de gestion des terroirs agricoles et pastoraux.

L'extension des surfaces cultivées sur les zones de parcours est un fait indéniable dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. Ces champs empiètent non

seulement sur des aires de pâturages mais aussi au niveau des couloirs de passage empruntés par les éleveurs lors de leur transhumance. De plus, beaucoup de ces zones cultivées se situent à proximité immédiate de points d'eau censés servir à l'abreuvement des troupeaux. Il est alors bien souvent impossible pour les éleveurs d'éviter les dégâts engendrés par leur troupeau sur les cultures. La multiplication des dégâts entraîne alors celle des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils sont d'autant plus exacerbés par le fait que ces deux activités sont fréquemment la primauté d'ethnies bien distinctes. Ces conflits peuvent revêtir dans certaines régions un caractère dramatique. Ainsi chaque année, dans l'arrondissement du Boboye au Niger, les agriculteurs djermas et les éleveurs peuls s'affrontent parfois mortellement ; de même dans la zone cotonnière du Borgou au nord du Bénin entre les Baatombu et les Peuls (Tiega, 1990 ; Bierschenk et Le Meur, 1997).
L'Etat a bien souvent une responsabilité dans la genèse et la non-résolution de ces conflits. Au Bénin, le gouvernement a appuyé l'accroissement des surfaces cotonnières, source essentielle de devises pour le pays. Quant au Niger, la politique du pays est loin d'avoir favorisé les activités pastorales ; au contraire, elle a laissé les cultures de mil et autres céréales avancer sur les zones de parcours jusqu'ici occupées par des éleveurs peuls avec leur troupeau (Bellot, 1980). L'accès au foncier n'est en effet pas reconnu pour des éleveurs qui exploitent un espace déterminé alors qu'il est autorisé pour des agriculteurs qui vont créer un champ sur ce même espace. Les éleveurs sont généralement obligés de fuir la zone afin d'éviter les dégâts et les conflits avec ces nouveaux arrivants qui ont la loi de leur côté. Actuellement, les choses tendent à changer sous l'impulsion de la Commission Foncière mise en place par l'Etat nigérien et qui tente de créer une gestion des terroirs en reconnaissant entre autre des aires de pâturages, des couloirs de passage et des points d'eau réservés uniquement aux activités pastorales. Cela se traduit dans les textes par une réglementation reconnaissant un « certain droit » au foncier pour les éleveurs et sur le terrain par un balisage des aires de pâturages et des couloirs de passage marquant une limite formelle que les agriculteurs et leurs champs ne doivent pas franchir. Mais cette entreprise n'est encore qu'à ses balbutiements. L'emprise toujours bien réelle des zones cultivées sur le territoire et leur accroissement permanent obligent les éleveurs à transhumer pour d'une part rechercher des aires de parcours mais pour aussi éviter tout conflit avec les agriculteurs (Hammel, 2001).

2.5.3. Les facteurs économiques

L'attrait économique réside surtout dans la possibilité qu'a éventuellement la femme peule ou le berger en charge du troupeau de gagner un revenu relativement important durant la transhumance par la commercialisation des excédents de lait. Mais celle-ci est sujette à de nombreux facteurs de variation.
Le plus important est certainement l'état des vaches. Leur santé agit directement sur leur production de lait. Faible quantité, mauvaise qualité des fourrages peuvent entraîner une maigreur et des carences ayant un impact négatif sur la production laitière d'autant plus lorsque la vache est affaiblie par une quelconque pathologie infectieuse ou parasitaire (Saidou, 1986). Mais le fait qu'un excédent de lait puisse être dégagé ne suffit pas automatiquement à sa commercialisation. Certaines femmes peules décident de ne plus partir en transhumance car elles savent que sur la zone d'accueil se trouvera une trop forte concentration de troupeaux et donc une

concurrence potentielle empêchant ou perturbant l'écoulement de la production (Bierschenk et Le Meur, 1997).
La présence de marchés, de centres urbains sur le chemin et la zone d'arrivée de la transhumance permet aussi aux Peuls de pouvoir vendre leur lait, voire des bêtes et de s'approvisionner en divers biens de consommation (mil, sorgho, gomme arabique, savon...). Cela peut d'ailleurs influencer en partie le choix de la destination de la transhumance (Saidou, 1986).

2.5.4. Les facteurs socioculturels

2.5.4.1. Gain en prestige

La participation à la transhumance occupe une place centrale dans la socialisation des jeunes bergers peuls. Elle tient lieu d'épreuve durant laquelle ils doivent montrer leurs capacités. Celui qui ramène de la transhumance un troupeau complet, sain et bien nourri, monte dans l'estime des autres (Bonfiglioli, 1988 ; Bierschenk et Le Meur, 1997).
Il est toujours en effet possible de perdre des bêtes au cours de la transhumance, ce qui porte gravement atteinte au prestige du berger. Un mauvais choix dans le parcours peut avoir des conséquences néfastes sur le troupeau : comme mal estimer les distances entre les points d'eau, les aires de pâturage pouvant affaiblir considérablement les vaches qui ne peuvent parfois pas s'en remettre, comme faire pâturer ses animaux sur un champ maudit, comme méconnaître les sites infestés de simulies et de glossines vecteurs respectifs de l'onchocercose et de la trypanosomose, comme ne pas maîtriser le parcours du bétail ce qui peut engendrer des dégâts sur les cultures et donc des conflits avec les agriculteurs (des animaux peuvent alors être tués en signe de représailles), comme aller en transhumance dans des aires protégées (risques d'amendes, de conflits avec les forestiers, et de pertes avec les prédateurs), etc. (Convers, 2001).

2.5.4.2. Les contacts sociaux

Le lieu de transhumance est souvent l'occasion du rassemblement de plusieurs groupes. Cela peut conduire à de nombreuses activités sociales pour peu que les éleveurs s'entendent bien entre eux. Etant donné que ce sont souvent les plus jeunes qui partent en transhumance, ces activités sont souvent marquées de leur empreinte. Cette communauté de vie peut être considérée comme le pendant de l'isolement du voyage. Les Peuls éloignés de leur zone d'attache apprécient alors de se retrouver lors d'occasions festives (Bierschenk et Le Meur, 1997).

2.5.4.3. Recherche de l'épouse

Au moment de la transhumance, les jeunes bergers peuls peuvent en profiter pour trouver une jeune fille célibataire. Les occasions festives axées souvent autour de la danse sont alors considérées comme un moyen de trouver une ou un partenaire (Bierschenk et Le Meur, 1997).

2.5.4.4. La transhumance comme expression de la fulanité

Les facteurs socioculturels présentés ici jouent certainement un rôle important mais ils semblent, du moins à première vue, n'être que d'une importance secondaire dans la décision de partir ou de ne pas partir en transhumance. Cela va de soi puisque les Peuls placent la prospérité du troupeau avant leur propre bien-être.
Mais il apparaît clairement à travers l'importance que revêt la transhumance, qu'elle est, malgré son ambiguïté, l'expression de la véritable « fulanité ». Cela signifie que son maintien représente aussi pour les Peuls l'expression d'une continuité culturelle. L'importance de ce facteur lors de la prise de décision est difficile à estimer en l'absence d'étude plus poussée sure ce sujet (Dupire, 1996 ; Bierschenk et Le Meur, 1997).

CONCLUSION

Parler des Peuls et de la transhumance n'est jamais facile compte tenu de la de la grande diversité au sein de cette ethnie et des nombreuses typologies concernant les déplacements saisonniers des éleveurs et de leur troupeau. Toutefois, la principale motivation des pasteurs peuls pour partir en transhumance découle d'une contrainte majeure au niveau de leur terroir d'attache, bien souvent récurrente d'année en année : le manque d'eau et/ou de pâturages en saison sèche.

En région sahélienne et soudano-sahélienne, plusieurs facteurs peuvent inciter les Peuls à quitter leur zone de résidence permanente. Le premier résulte de la période de sécheresse annuelle qui réduit de fait en quantité et en qualité les ressources hydriques et fourragères. Mais cette situation de pénurie et d 'appauvrissement des ressources pastorales ne provient pas uniquement de la saison sèche. L'extension des surfaces cultivées, les feux de brousse non maîtrisés associés à des phénomènes d'érosion et de sécheresse chroniques limitent considérablement les aires de pâturages et les points d'eau réservées à l'abreuvement des troupeaux. En outre, la transhumance chez les Peuls, qui historiquement étaient une population nomade mais qui actuellement tendent à se sédentariser de plus en plus, fait dorénavant partie intégrante de leurs traditions et de leur mode de vie. Leur bien-être passant avant tout par celui de leurs bêtes, ils se doivent donc de partir en transhumance pour assurer la prospérité de leur troupeau et le prestige qui ensuit.

En poussant la réflexion un peu plus loin, on peut se demander si ce mode de déplacement est la meilleure solution. Il pose parfois en effet quelques problèmes au niveau entre autre des pistes empruntées pour se rendre sur les zones d'accueil mais aussi au niveau de ces zones mêmes qui ne sont pas toujours si « accueillantes ». L'extension des surfaces cultivées est valable partout, notamment sur les zones d'arrivée. Des conflits peuvent alors émerger entre agriculteurs et éleveurs suite aux dégâts que peuvent causer les animaux sur les cultures mais aussi entre éleveurs transhumants et éleveurs résidents qui entrent en concurrence pour l'accès aux ressources pastorales. De plus, en Afrique occidentale, le milieu naturel est arrivé à un seuil de dégradation très sérieux compte tenu des diverses pressions subies. Les aires protégées travaillant pour la conservation de rares écosystèmes préservés sont alors souvent considérées par les éleveurs comme les derniers sites potentiellement exploitables, et ce malgré un statut interdisant toute sorte d'exploitation du milieu pouvant mettre en péril l'intégrité du parc ou de la réserve. Le parc régional du W situé à cheval sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, connaît depuis une quinzaine d'années d'importantes difficultés liées à la transhumance. Les éleveurs peuls dans cette zone soudano-sahélienne voient en effet cette aire protégée comme le seul endroit où ils puissent trouver pendant la saison sèche des points d'eau permanents et des fourrages constitués de graminées pérennes comme l'*Andropogon gayanus*. De cette situation germent des conflits entre éleveurs et forestiers, une dégradation de la flore, des pathologies entre faune sauvage et faune domestique etc.

Il n'existe pas une solution unique et miracle aux problèmes posés par la transhumance ; et quelle pourrait être l'alternative proposée à ce déplacement saisonnier rendu si nécessaire ces derniers temps ? Une série d'interventions, d'aménagements et de réglementations pourraient déjà considérablement limiter ses impacts et son aspect quasi-incontournable. Ainsi les zones de départ pourraient être

réhabilitées au niveau de leurs ressources pastorales (création de puits pastoraux, replantation de graminées pérennes et de ligneux fourragers ...). Une gestion de celles-ci devrait alors suivre ; les raisons écologiques incitant le départ en transhumance seraient ainsi moins pressantes. Il faudrait aussi reconnaître sur un point de vue légal l'accès au foncier par l'élevage et pas seulement par l'agriculture. Cela permettrait de freiner l'extension des zones cultivées, de consolider et d'officialiser le rôle des couloirs de passage, de préserver les derniers sites de pâturages, de favoriser l'accès aux points d'eau, notamment au niveau de puits pastoraux qui jusqu'ici pouvaient être entourés de champs pièges et de diminuer de fait les conflits entre agriculteurs et éleveurs. La nécessité de la transhumance serait alors atténuée, son départ pourrait en tous les cas être retardé ce qui freinerait son ampleur. Les mêmes dispositions accompagnées de sérieuses mesures de gestion devraient être entreprises au niveau de zones d'accueil, hors aires protégées, et qui seraient réservées en premier lieu aux activités pastorales.

Concernant les Peuls, ces derniers voient avant tout et à juste titre le bien-être de leur troupeau. L'importante signification pour eux de la transhumance s'explique d'abord par le fait qu'elle est la seule solution actuelle pour passer le cap de la période de soudure et pour maintenir ainsi en vie leurs animaux. Favoriser leur activité d'éleveur en aménageant leur zone d'attache, leur zone d'accueil, en se penchant sur la gestion des terroirs, en créant des couloirs et des pistes balisés, en intensifiant les efforts faits en matière de prophylaxie etc., faciliterait et aiderait l'élevage dans ces régions sahéliennes et soudaniennes et de manière générale contribuerait au développement des pays de l'Afrique occidentale.

Rapport-Gratuit.com

BIBIOGRAPHIE

BARRAUD V., MAHAMAT SALEH V., MAMIS O., 2001. L'élevage transhumant au Tchad oriental. Lyon : Vétérinaires sans frontière, 78 p.

BASSOLET B., 1994. Sédentarité, reproduction sociale et pratiques alimentaires : le cas des Peuls de la zone soudano-sahélienne du Burkina Faso. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, ESSEC/CEDRES, 15 p.

BEAUVILAIN A., 1977. Les Peuls du Dallol Bosso. Niamey : Institut de Recherche en Sciences Humaines, 274 p. (coll. Etudes nigériennes, n° 42).

BELLOT J.M., 1980. Kel Tamasheq du Gourma nigérien et Peul du Torodi : sociétés agro-pastorales en mutation (République du Niger). Bordeaux : Université de Bordeaux III, 219 p. Thèse (Dr. Géographie).

BENOIT M., 1984. Le Seno-Mango ne doit pas mourir. Pastoralisme, vie sauvage et protection au Sahel. Paris : ORSTOM, 143 p. (coll. Mémoires, n° 103).

BENOIT M. 1998. Dynamique des parcours pastoraux dans la région du Parc National du W du Niger. Niamey : ORSTOM, 7 p.

BERNADET P., 1984. Association agriculture-élevage en Afrique. Les peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire. Paris : l'Harmattan, 235 p.

BIERSCHENK T., LE MEUR P.Y., 1997. Trajectoires peules au Bénin. Six études anthropologiques. Paris : Karthala, 185 p.

BOUREIMA A., (1999). Le pastoralisme dans le Boboye et le Zarmaganda (Niger). Continuité et rupture. *In* Bourgeot A., *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*. Paris : Karthala, p. 148-163. (coll. Hommes et Sociétés).

BREYMAYER C., CONVERS A., REGI J., JASPERS E., 2000. Perception de l'environnement chez les Peuls et facteurs de dégradation. Montpellier : Université de Montpellier III, 35 p.

BONFIGLIOLI A.M., 1988. Dudal. Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe au Niger. Paris : la Maison des sciences de l'homme, 293 p.

BOURGEOT A., 1999. Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris : Karthala, 481 p. (coll. Hommes et Sociétés).

CONVERS A., 2001. Etude des relations entre la faune sauvage et les populations riveraines du Parc National du W au Niger. Cas du village de Moli Haoussa. Montpellier. Université de Montpellier III, 131 p. Mémoire (Maîtrise de Géographie environnement).

DAGET P., GODRON M., *et al.,* 1995. Pastoralisme. Troupeaux Espace et Sociétés. Paris : Hatier, Aupellf-Uref, 510 p. (coll. Hommes et Sociétés).

DIALLO A., SAYERS A.R., WAGENAAR K.T., 1985. Productivity of transhumant Sudanese Fulani cattle in the inner Niger delta of Mali. Addis Abeba : ILCA, 100 p.

DUPIRE M., 1996. Peuls nomades. Etude descriptive des Wodaabe au Sahel nigérien. Paris : Karthala, 336 p. (coll. Hommes et Sociétés).

GALLAIS J., 1984. Hommes du Sahel : espaces, temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger : 1960-1980. Paris : Flammarion, 289 p.

HAMMEL R., 2001. Terroirs d'attache des pasteurs au Niger. Londres : International Institute for Environment and Development, 23 p.

HURAUT B., 1999. Dynamique des paysages et pratiques pastorales en périphérie du Parc W du Niger. Cas de la Réserve Totale de Faune de Tamou et de la Réserve Partielle de Dosso. Grenoble : Université de Lettres de Grenoble, 105 p. Mémoire (Maîtrise de Géographie).

JAPIOT F., 1994. Les Peuls Wodaabe : Histoires de migrations. La fin d'un mythe aujourd'hui ou une réalité demain ? Montpellier : CNEARC, 583 p.

MAHAMAT, H.K., 1995. Etude socio-économique du système d'élevage bovin transhumant Mbororo de l'Ombella Mpoko (République centrafricaine). Montpellier : CNEARC, 264 p. Mémoire (Diplôme d'Agronomie Tropicale).

MALIKI A., FRANCOIS R., GOMES M., 1988. Nomades Peuls. Paris : l'Harmattan, 72 p.

NIAMIR M., 1996. Foresterie communautaire. L'éleveur et ses décisions dans la gestion des ressources naturelles des régions arides et semi-arides d'Afrique. [On line]. Rome : FAO. [2002/02/05]. <URL : http://fao.org/docrep/T6260F/t620f00.htm

NIAMIR-FULLER M., 1999. Managing mobility in African rangelands. The legitimisation of transhumance. Rome : FAO, ITP, 314 p.

RIOU G., 1991. En Afrique occidentale, trois sociétés et leurs milieux. Perceptions, dépendances, évolutions. Paris : l'Harmattan, 196 p.

ROCHETTE R.M., 1997. Pastoralisme et développement au Sahel. Contribution à Sahel 21. Londres : International Institute for environment and development, 38 p.

SAIDOU A., 1986. Contribution à l'étude d'un système pastoral sahélien : la transhumance au Niger. Ses aspects, son incidence et ses perspectives d'avenir. Dakar : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (E.I.S.M.V.), 126 p. Thèse (Dr. Vétérinaire).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

SCHLECHT E., HIERNAUX P., TURNER M.D., 2001. Mobilité régionale du bétail : nécessité et alternatives ? *In* Schlecht E., Tielkes E., Hiernaux P. *Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement*. Stuttgart : Verlag Ulrich E., p. 65-75.

STENNING D., 1959. Savannah Nomads. Londres : Oxford University Press, 359 p.

THEBAUD B., 1988. Elevage et développement au Niger. Quel avenir pour les éleveurs du Sahel ? Genève : Bureau International du Travail, 147 p.

THIAM M., 1991. Politique de développement rural au Sénégal. L'exemple de l'élevage semi-nomade des Peuls dans le sud-ouest du Ferlo. Une activité en crise. Aix en Provence : Université d'Aix Marseille II, 373 p. Thèse (Dr Géographie et Aménagement).

THIONDANE P.I., 1987. Etude des transhumances et de l'insertion de l'élevage dans les zones agro-pastorales. Aspects zootechniques et vétérinaires et contraintes des transhumances dans les pays de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande (C.E.B.V.) : Bénin - Burkina Faso - Cote d'Ivoire - Niger - Togo - Ghana. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 127 p.

TIEGA A., 1990. Le pâturage illégal dans le Parc National du W. Rapport de mission du 17 et 18 avril 1990 dans l'arrondissement du Boboye. Niamey : Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, 19 p.

TOUTAIN B., COMPAORE A., OUADBA J.M., KAGONE H., DIALLO S., 2001. Mission d'appui scientifique « transhumance ». Rapport provisoire de mission, 11-31 mai 2001. Montpellier : CIRAD-EMVT, 74 p. CIRAD-EMVT n° 01-43.

TURNER M.D., 1999. The role of social network, indefinite boundaries and political bargaining in maintaining the ecological and economic resilience of the transhumance systems of Sudano-Sahelian West Africa. *In* Niamir-Fuller M., et *al. Managing mobility in African rangelands. The legitimisation of transhumance*. Rome : FAO, ITP, p. 97-123.